

DÉBOUCHÉS

Le Bac Pro MELEC atteste un niveau de compétences générales et professionnelles permettant au titulaire du diplôme :

- De s'insérer professionnellement dans des emplois correspondant à des formations de niveau IV.
 - des entreprises artisanales,
 - des petites, moyennes et grandes entreprises,
 - divers secteurs d'activités (industrie, services, tertiaire et équipements publics).
 - D'évoluer vers des niveaux de qualification supérieure, notamment en s'appuyant sur la formation continue.
- L'électrotechnicien opère dans une équipe et travaille dans la construction électrique, la réalisation, le réglage et les essais d'équipements électriques. Il peut être installateur, dépanneur, ouvrier d'entretien dans de petites et moyennes entreprises.



Cité scolaire la Fontaine du Vé

Avenue de la Fontaine du Vé
BP 99

51122 SEZANNE Cedex

Téléphone : 03 26 80 65 10

Fax : 03 26 80 30 52

Mail : ce.0510053f@ac-reims.fr

Site internet :

<https://fontaine-du-ve.com>

Horaires d'ouverture du secrétariat :
Du lundi au vendredi de 7h30 à 17h45
(sauf le mercredi après-midi)

collège
la Fontaine du Vé
académie
Reims
éducation
nationale

lycée
la Fontaine du Vé
académie
Reims
éducation
nationale

lycée professionnel
la Fontaine du Vé
académie
Reims
éducation
nationale

académie
Reims
É greta
Éducation
Nationale
MARNE)))
LA FORMATION CONTINUE.

académie
Reims
MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

Sezanne

La Marne
CONSEIL GÉNÉRAL

RÉGION
CHAMPAGNE
ARDENNE

SEZANNE
CITÉ SCOLAIRE

LA FONTAINE DU VÉ



BAC
professionnel
MELEC

Métiers de l'Électricité et de ses Environnements Connectés

PRESENTATION DE LA SECTION MELEC



VOTRE PROFIL :

- Vous êtes en classe de troisième.
- Vous avez le goût du travail concret et diversifié.
- Vous êtes soigneux.

VOTRE PROJET :

Vous souhaitez exercer votre métier dans les secteurs de l'habitat, du tertiaire ou de l'industrie, travailler en équipe et prendre des initiatives.

LA FORMATION :

Elle dure 3 ans dont 6 semaines de stage en entreprise la 1ère année et 8 semaines chacune des deux années suivantes.

Période de formation en entreprise :

Cette période en entreprise de 22 semaines sur 3 ans est partie intégrante de la formation menant au diplôme.



Elle concourt à l'acquisition des compétences requises et cherche à développer les capacités d'autonomie, de responsabilité et de créativité de l'élève à l'issue de sa formation. Un rapport de stage doit être rédigé à la fin des périodes et donne lieu à une note qui compte pour l'obtention du BAC.

LES OBJECTIFS DE LA FORMATION :

- La distribution et l'utilisation de l'énergie électrique.
- Les installations et les équipements.
- L'électronique de puissance et la commande des systèmes
- La sécurité et les réseaux de domotique.
- Les relations techniques et commerciales.

Le titulaire du baccalauréat Professionnel est capable :

- de construire, raccorder des tableaux et armoires électriques,
- de mettre en service et effectuer la maintenance préventive et corrective des ouvrages,
- de mettre en oeuvre les réseaux VDI (Voix, Données, Images),
- de maintenir en état de fonctionnement les équipements et installations électriques.

LES ENSEIGNEMENTS

(Horaires hebdomadaires en seconde) :

Formation technologique et professionnelle 11 h
Professionnel et Français / Maths 2 h
Eco. - Gestion 1h
Français - Histoire - Géographie 3,5 h
Langue vivante 2 h
Mathématiques - Sciences physiques 3,5 h
Prévention Santé Environnement 1 h
Arts appliqués 1 h
Education physique et sportive 2,5 h
Accompagnement personnalisé 3 h

POURSUITE D'ÉTUDES :

- BTS Electrotechnique.
- BTS Mécaniques et automatismes industriels M.A.I.
- BTS Maintenance industrielle.
- BTS Contrôle industriel et régulation automatique.
- BTS Informatique et réseaux pour l'industrie et les services techniques.
- BTS Domotique.

